



FONDATION LENVAL
57 Avenue de la Californie
06200 NICE
www.lenval.org

LIVRET D'ACCUEIL

VINCI PARK : Parking visiteur payant en sous-sol
(Tel : 04 92 37 12 60)

Transport en commun : Accès en bus bien desservi.

*«Proximité, sécurité, qualité, humanité»
(Plan périnatalité)*

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes :
<http://www.perinat-france.org/guide/clinique-santa-maria-nice-16-93.php>

Chef de service : Dr DUPONT

Médecins attachés : Dr GONDON
Dr GOLKAR
Dr BOILEAU
Dr VELIN

Cadre de santé : Mme LEMOUX

Unité de néonatalogie :
Tel direct : 04.92.03.03.86
04.92.03.03.84
Standard : 04.92.03.03.92



Dans le cadre du [Réseau Sécurité Naissance](#), votre nouveau-né a été transféré par la fondation LENVAL vers la réanimation néonatale à l'hôpital de l'archet au CHU de Nice. Lors de sa sortie de réanimation néonatale, votre nouveau-né nécessitant des soins intensifs ou néonataux sera accueilli à la Fondation LENVAL.

Le jour venu, c'est nous qui organiserons son [transfert](#) en ambulance et vous pourrez le rejoindre dans le service. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, un numéro de téléphone direct vous permet de prendre des nouvelles de votre enfant et ce, jour et nuit.

L'unité de néonatalogie est située dans le bâtiment principal au premier étage, en sortant des ascenseurs à gauche puis premier couloir à droite.

Dès votre arrivée, présentez vous à la porte du service, sonnez et patientez. La personne qui s'occupe de votre bébé va venir vous accueillir et vous conduire auprès de lui. Des règles d'hygiène et de sécurité sont à observer durant toute la durée de l'hospitalisation. Un casier est à votre disposition pour y déposer vos effets personnels durant votre visite.

Les renseignements médicaux sont fournis par les médecins du service qui vous informent régulièrement de l'évolution de l'état de santé de votre enfant.

Le personnel soignant est disponible pour répondre à vos questions, vous soutenir et faire que le séjour de votre enfant se déroule dans les meilleures conditions possibles.

« Le droit aux meilleurs soins possibles est un droit fondamental, particulièrement pour les enfants. » (Charte de l'enfant hospitalisé)

L'équipe pluridisciplinaire :

- Médicale : Un pédiatre est présent 24 H sur 24
- Paramédicale : travaille en 12 H
- Pédiopsychiatre
- Psychologue : lundi et mercredi à partir de 11 H
- Psychomotricienne, Kinésithérapeute
- Assistante sociale : de 9 H à 12 H sur rendez-vous au 04 92 03 03 07
- Administratif : Le service des admissions, dans le hall, de 8 H à 18 H
- Musicien : le mercredi de 14 à 16 H

Unité de 9 lits :

Une chambre mère / enfant selon disponibilité du service.

Possibilité d'hébergement :

« La maison des parents »
10 Ave Malausséna dans le centre ville de NICE
Tel : 04 93 85 50 77).
www.lamaisondubonheur06.com

Horaires de visite :

De 11 H à 21 H
Libre pour les mamans allaitantes
Nous vous invitons à participer le plus possible à la vie de votre bébé.
Nous sommes disponibles pour vous aider : mise au sein, peau à peau...

Le [Centre d'Action Médico-Social Précoce](#) assure le suivi du développement psychomoteur de l'enfant

Organisation :

Jour et nuit, des puéricultrices et auxiliaires de puériculture sont présentes auprès de votre bébé.

Possibilité de restauration :

Une cafétéria dans le hall d'entrée est ouverte du lundi au samedi.
Des distributeurs de boissons, viennoiseries et confiseries dans le hall.

Chapelle au 1er étage :

Pour les autres cultes, la liberté est laissée aux parents de faire venir quelqu'un de l'extérieur.

Le centre de [Protection Maternelle et Infantile](#) est informé de l'hospitalisation de votre enfant. Une puéricultrice prendra contact avec vous pour vous écouter, conseiller et assurer un suivi de votre bébé lors du retour à domicile.